

de notaire royal de Villefranche; office souvent uni à d'autres fonctions de l'administration publique. Le dernier a été Pierre Croppet mort en 1598. Il est donc constaté qu'au point de vue de l'antiquité, les Croppet de Villefranche n'ont rien à envier aux faux Croppet de Cologne.

Pendant que ces derniers, à Cologne ou à Vienne, n'ont laissé aucune trace antérieure à l'année 1480, nous voyons les premiers accrédités auprès des princes et des plus importants personnages du Beaujolais. Nous avons dit que Jean Croppet était procureur de Marie de Berry. Voici les missions qu'elle lui confia. Son époux, Jean de Bourbon, ayant été fait prisonnier par les Anglais, à la bataille d'Azincourt, Marie de Berry, se trouvant chargée du gouvernement du Beaujolais, fit lever un don gratuit de 1,644 liv. 10 sous pour l'envoyer à Charles, régent de France et dauphin. Le bailli de Mâcon faisant défense de lever ce don, elle appela de ces défenses par Jean Croppet et Jean Julien, notaire, comme ses procureurs (en ce dit pays) et fit passer outre à la levée de cette somme.

Le 17 octobre de l'année 1421 (4), une députation fut envoyée à Pont-de-Veyle par la même princesse pour traiter de l'*abstinence* de guerre entre ceux de Mâcon et le pays du prince de Beaujeu dans l'Empire, et Aubret croit que Jean Croppet fit partie de cette députation. Le même Jean Croppet, comme procureur de Catherine d'Amboise, veuve de Philibert de Beaujeu, seigneur de Lignièrès, et de Montmelas, remariée en secondes noces à Louis de Clèves, duc de Nevers, de la famille des ducs de Bourgogne, fut chargé de s'opposer à la saisie de Montmelas que

---

(4) Aubret, t. 2, p. 496.